


BARÈME TARIFAIRE

LOCAUX A USAGE D'HABITATION	Prix de vente	Honoraire Maximum
	Jusqu'à 100 000 € TTC	8 600€ TTC
	100 001 à 200 000 € TTC	9 600€ TTC
	200 001 à 400 000 € TTC	5,50%
	Au dessus de 400 001 € TTC	5.00%
	Garage, box, parking	2 500€ TTC
	Forfait terrain non constructible	5000€ TTC

PRÉSTATIONS	MANDAT SIMPLE	MANDAT EXCLUSIF OU COOPERATIF
Estimation de votre bien	●	●
Rédaction de l'annonce publicitaire	●	●
Diffusion sur le site de l'agence	●	●
Diffusion sur les sites immobiliers professionnels (se loger, Logic immo etc...)	●	●
Diffusion sur les sites immobiliers particuliers (le bon coin etc...)	●	●
Contrats et signatures dématérialisés	●	●
Organisation des diagnostics techniques		●
Photo professionnelle et vidéos		●
Visite virtuelle 3D (Matterport)		●
Ménage avant reportage photo		●
Vente interactive		●
Journée porte ouverte		●
Partage de votre bien avec d'autres enseignes immobilière		●
Vérification du financement acquéreur par des professionnels		●
Rédaction et signature des compromis de vente en agence		●
Résiliation ou transfert de vos abonnement (EDF, Gaz, Eau)		●
Mise en relation avec des artisans		●



A2PAS IMMO

BARÈME TARIFAIRE

HONORAIRE LOCATION



A la charge du bailleur

10€ TTC par m2 habitable
Honoraires de visites, constitution du dossier et rédaction du bail

3€ TTC par m2 habitable
Honoraires de réalisation de l'état des lieux entrée/sortie

150€ TTC
Honoraires de recherche de location (inférieur à 50m2)

HONORAIRE LOCATION



A la charge du locataire

10€ TTC par m2 habitable
Honoraires de visites, constitution du dossier et rédaction du bail

3€ TTC par m2 habitable
Honoraires de réalisation de l'état des lieux entrée/sortie

BOX ET PLACE DE STATIONNEMENT



150€ TTC
Honoraires à la charge du bailleur

150€ TTC
Honoraires à la charge du locataire

HONORAIRE DE GESTION



8,10% TTC
Gestion locative

2,50% TTC
Assurance loyers impayés



A2PAS IMMO

HONORAIRES DE GESTION

GESTION : 8,10% TTC

INCLUS DANS LES HONORAIRES :

- Commercialisation : (Photos, vidéos, visite 3D)
- Lettre relance impayée (simple et recommandée)
- Constitution des dossiers CAF, Visale...
- Diagnostic ERP
- Encaissement du dépôt de garantie et des loyers
- Envoi des quittances au locataire
- Envoi d'un rapport de gestion mensuel au propriétaire/bailleur
- Révision annuelle des loyers
- Régularisation annuelle des charges
- Gestion des congés des locataires
- Assistance technique
- Exécution et suivi des travaux en lien avec le propriétaire, commande et suivi des diagnostics
- Connexion Extranet

FRAIS ANNEXES :

- Aide à la déclaration annuelle des revenus fonciers (RDV agence) : 95 € TTC
- Frais de constitution d'un dossier de contentieux : 60 € TTC
- Frais de représentation commission de conciliation : 150 € TTC
- Frais de gestion d'un sinistre d'assurance : 60 € TTC
- Frais de représentation aux assemblées générales des copropriétaires :
 - 110 € TTC/heure avant 18h
 - 140 € TTC/heure après 18h
- Frais de prélèvement bancaire: 0.80 €
- Frais de clôture de compte en fin de gestion : 90 €
- Frais de dossier permis autorisation louer : 100 €
- Délivrance congé locataire pour reprise ou vente du bien : 60 € TTC
- Frais mise en demeure impayés (locataire) : 18 € TTC
- Rejet chèque ou virement bancaire : 20 € TTC
- Autres prestations : sur devis